



COMMUNIQUÉ

1^{er} Juillet 2015

Centre des Finances Publiques de Morlaix

LE MINISTRE S'ENGAGE, LES MISSIONS DÉGAGENT !

Le 19 septembre 2014, un acte de malveillance inadmissible détruisait partiellement le Centre des Finances Publiques de Morlaix.

Dans les mois qui ont suivi les agents ont eu à cœur dans des conditions de réinstallation provisoires dégradées, de poursuivre leurs missions de services publics, et encore actuellement alors que la reconstruction du site suit son cours, et que leurs conditions de travail sont impactées.

Le 10 octobre 2014, Christian Eckert en visite à Morlaix avait pu prendre la mesure de l'ampleur du sinistre, et prendre des engagements notamment quant au soutien qui serait apporté à la DDFIP29 pour pallier aux conséquences de ce sinistre sans précédent, dans le même temps les organisations syndicales locales avaient attiré son attention sur le fait que toute velléités de profiter de cet évènement pour accélérer le processus de démarche stratégique sur Morlaix seraient un très mauvais signal donné aux agents.

A l'époque et devant les agents, le Ministre avait maintenu qu'il serait vigilant sur ce point, afin que la Direction locale du Finistère ne s'inscrive pas dans de telles perspectives.

Dernièrement, la Direction locale a annoncé que l'activité enregistrement du SIE de Morlaix et la relance succession FI seraient transférées à Brest au plus tôt au 1^{er} septembre 2015, au plus tard au 1^{er} septembre 2016.

Force est de constater, que l'attention portée aux missions du CFP de Morlaix en octobre 2014 n'a pas résisté au rouleau compresseur de la démarche stratégique !

F.O.-DGFIP exige le respect des engagements, la prise en compte du contexte particulier de Morlaix et le maintien de toutes les missions.



Paris, le 2 juillet 2015

Monsieur Christian ECKERT
Secrétaire d'Etat chargé du Budget
Télédoc 146
Bâtiment Colbert
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Réf. : HF/LR

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Le 19 septembre 2014, un acte de malveillance inadmissible détruisait partiellement le Centre des Finances Publiques de Morlaix.

Dans les mois qui ont suivi, les agents ont eu à cœur, dans des conditions de réinstallation provisoires, d'assurer leur mission de service public, et encore actuellement alors que la reconstruction du site suit son cours, et que leurs conditions de travail sont dégradées.

Le 10 octobre 2014, en visite à Morlaix, vous aviez su prendre la mesure de l'ampleur de ce sinistre sans précédent et assurer la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère du soutien qui lui serait apporté pour en pallier les conséquences.

Dans le même temps, les organisations syndicales locales, que vous aviez reçues, avaient attiré votre attention sur le fait que toutes velléités de profiter de cet événement pour accélérer le processus de démarche stratégique sur Morlaix seraient un très mauvais signal donné aux agents.

À l'époque, vous aviez affirmé aux agents de votre vigilance sur ce point.

Or, Madame PY, Directrice Départementale des Finances Publiques, vient d'annoncer que l'activité enregistrement du SIE de Morlaix et la relance succession FI seraient transférées à Brest au plus tôt au 1^{er} septembre 2015, au plus tard au 1^{er} septembre 2016.

Vous comprendrez la surprise de notre organisation syndicale en apprenant cette décision qui contredit vos propos.

En effet, soit l'attention portée aux missions du CFP de Morlaix en octobre 2014 n'a pas résisté au rouleau compresseur de la démarche stratégique, soit toute liberté de remodeler le réseau des Finances Publiques est désormais donnée à certaines corporations au hasard de leurs actes de violence !

Vous comprendrez que le Syndicat National F.O.-DGFIP ne saurait accepter aucune de ces deux options.

C'est pourquoi, je vous demande le respect des engagements, la prise en compte du contexte particulier de Morlaix et le maintien de toutes les missions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.

Hélène FAUVEL

Hélène FAUVEL
Secrétaire Générale